

# Compte rendu conseil de hameau de Villeneuve d'Uriage du jeudi 13 juin 2024

8 habitants de Villeneuve ont participé à ce conseil.

## Retour sur la Fête des voisins

Bonne participation, en dépit d'une fin d'après-midi pluvieuse.

Chacun avait apporté des plats salés, sucrés ou des boissons.

Les grillades ont eu le succès habituel.

Un peu trop de baguettes ont été commandées par rapport aux quantités effectivement consommées, et leur cuisson était un peu insuffisante.

Il faudra prévoir une moindre quantité de pain pour l'an prochain.

## Suivi des questions adressées à la mairie

Nous avons reçu des réponses aux différentes questions posées à la mairie.

Nous prendrons des rendez-vous en conséquence pour les différents points qui l'exigent.

## Cheminement piétonnier et sécurité routière

### *Qualité du marquage au sol*

Les services techniques nous font savoir que :

« La peinture actuelle n'a plus les solvants chimiques d'avant : il faut refaire les marquages plus souvent ; de même la qualité des voiries joue également (à Villeneuve généralement ce sont des bi-couches, par conséquent la peinture a moins de tenue au sol). Nous allons lancer la campagne de marquage 2024 : Villeneuve sera retracé si besoin »

### *Passage piéton manquant à l'emplacement du changement de côté du cheminement piéton au carrefour de l'église*

Les services techniques nous font savoir que :

« Le passage piétons est prévu dans la campagne de marquage 2024 »

### *Pourquoi avoir choisi une ligne continue pour matérialiser la bande piétonnière, alors que le croisement de véhicules est impossible sans franchir cette ligne ?*

Réponse des services techniques :

« L'entreprise applique et adapte la réglementation suivant la configuration des lieux »

### *Extension du cheminement piétonnier jusqu'au « point d'apport volontaire » côté Noyarey*

Réponse des services techniques :

« Le but du cheminement piéton était de ne pas avoir à dévier la voirie sur cette portion par l'aménagement du bas-côté. Le Service Technique travaille sur le sujet »

## Nettoyage de printemps du 16 mars

### *Nettoyage de « la gorge »*

Réponse des services techniques :

« Le Conseil de Hameau peut proposer des dates de RDV avec le Service Technique afin d'évaluer les déchets à évacuer »

*Ce compte-rendu a été relu et validé par l'ensemble des participants au conseil de hameau avant diffusion et reflète donc les avis exprimés par chacun*

### *Arbres ébranlés ou déracinés par le vent durant le week-end et impacts possibles sur les lignes téléphoniques*

Une réponse a été fournie par les services techniques, qui nous conseillent de nous adresser à la police municipale. Etant donné que les questions ont été adressées à la référente « conseil de hameau », il est dommage que celles-ci n'aient pas été directement soumises au(x) bon(s) service(s).

### *Création de places de stationnement sur le chemin de Manesolles (ancien emplacement de la yourte des Pommart)*

Réponse du Service Technique :

« Projet à relancer pour voir la faisabilité si accord de la Mairie »

Par ailleurs, après plus ample discussion au cours de la réunion du conseil, deux points sont ressortis :

- Il est probable que la mairie ait signé une convention d'utilisation dudit terrain avec la ferme d'Allicoud. Françoise Berthoud va vérifier ce point au niveau de la mairie
- Dans le cas contraire, il ne paraît pas forcément judicieux de créer de tels stationnements pour deux raisons :
  - L'endroit est assez escarpé (au-dessus de la gorge)
  - Quelques nouvelles places de stationnement ne feraient que créer un « appel d'air », et ne résoudraient probablement pas les stationnements « sauvages » sur les voies principales de Villeneuve

### *Captage de la source de Villeneuve*

Réponse des Services Techniques :

« Travaux à chiffrer pour la faisabilité »

Lors de notre conseil, les points suivants ont été soulevés :

Par le passé, quand cette demande a été soumise, la mairie a fait savoir que, les tuyaux qui permettraient d'acheminer l'eau vers les bassins doivent passer par les terrains de différents propriétaires. Or pour ce faire, elle doit signer des conventions en bonne et due forme avec lesdits propriétaires.

Le conseil de hameau aimerait obtenir auprès de la mairie les plans de l'ancien réseau d'eau.

La gestion de l'eau est désormais une compétence de la communauté de communes du Grésivaudan. François Bernigaud (élu de SMU) est en charge de la gestion de l'eau au niveau de la CCG.

D'autre part, et ce point n'a pas été soulevé lors du conseil, mais est arrivé suite à la distribution du journal municipal, il apparaît un investissement de la CCG à hauteur de 105 000€ au titre de la réhabilitation du poste de refoulement de Villeneuve d'Uriage. L'éditorial de ce même bulletin mentionne « Gilles Duvert » comme conseiller municipal délégué à l'eau et à l'assainissement

Tout ceci fait que ce sujet va nécessiter un suivi actif auprès des responsables municipaux et de la CCG.

### *Travaux dans la combe de Gières pour la station d'épuration*

Concernant les dates des travaux, voici la réponse des Services Techniques :

« Les travaux de la Combe sont prévus pour 19 mois, à priori début de ceux-ci en septembre 2024 »

De plus les discussions lors de ce conseil ont mis en lumière les modifications des circulations des bus 23 à partir de septembre, avec une fréquence augmentée (tant aux heures de pointe, qu'aux heures creuses), et des plages horaires étendues.

*Ce compte-rendu a été relu et validé par l'ensemble des participants au conseil de hameau avant diffusion et reflète donc les avis exprimés par chacun*

Plus de détails sur la nouvelle organisation des transports par le SMMAG (syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) sur : [www.mobilites-m.fr](http://www.mobilites-m.fr)

Concernant le radar pédagogique, la réponse des services techniques est la suivante :

« Le radar est disponible à cet emplacement, si avis favorable des élus. »

On tourne en rond sur ce sujet, et en attendant, le radar pédagogique est toujours « au chaud » dans un entrepôt.

Nous allons demander qui sont lesdits « élus ». S'agit-il de la commission sécurité, ou faut-il s'adresser à quelqu'un d'autre.

À la suite des travaux dus au démantèlement de la station d'épuration du Sonnant, des travaux pour l'aménagement d'une piste cyclable entre Uriage et Gières démarreront, sur la section qui se trouve un peu en aval de la station d'épuration et Gières, sous responsabilité de la Métro, et sur la section remontant vers Uriage, sous responsabilité du département.

Sur la partie montante, la piste serait séparée de la route par un muret.

Sur la partie descendante, marquage au sol vibrant pour alerter les conducteurs.

Sur deux zones (une côté métro, et une côté département), la chaussée sera partagée entre les cyclistes et les automobilistes, avec vitesse limitée (à 30 côté métro et à 50 côté département). La partie métro devrait durer 4 mois après la fin des travaux d'assainissement, et les travaux côté départemental devraient commencer à la suite, et pour une durée de 18 mois.

Une réunion publique sur l'itinéraire cyclable dans la combe de Gières s'est tenue le 12 juin dernier.

Le support de présentation est disponible ici :

[https://metropoleparticipative.fr/cms\\_viewFile.php?idtf=45254&path=Support-de-presentations-Combe-de-Gieres.pdf](https://metropoleparticipative.fr/cms_viewFile.php?idtf=45254&path=Support-de-presentations-Combe-de-Gieres.pdf)

Et une réunion publique sur la mobilité au sens large à Saint Martin d'Uriage se tiendra le 1<sup>er</sup> juillet à 20h à la Richardière

### Prochain conseil de hameau

La date du prochain conseil est fixée au jeudi 5 septembre à 19h

Merci d'envoyer vos sujets avant le 20 août, afin que nous puissions les intégrer à l'invitation « agenda » qui suivra.

Le Conseil de Hameau de Villeneuve d'Uriage

*Ce compte-rendu a été relu et validé par l'ensemble des participants au conseil de hameau avant diffusion et reflète donc les avis exprimés par chacun*